



Digne-les-Bains, le 18 novembre 2019

Labellisation de six Maisons France service dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

Olivier JACOB, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, se félicite de l'annonce par le Gouvernement de la labellisation de six maisons France service dans le département des Alpes-de-Haute-Provence au 1er janvier 2020, dans les communes de :

- Banon
- Digne-les-Bains
- Saint-André-les-Alpes
- Forcalquier
- Barcelonnette
- Manosque.

Il s'agit d'une première étape dans ce processus de labellisation, dont l'objectif est d'améliorer le dispositif existant des 1340 maisons de services au public (MSAP) présente sur le territoire national.

Les maisons France Service vont permettre de simplifier la relation des usagers aux services publics. Chaque canton aura une maison France Service d'ici à 2022. Dès l'année prochaine, 300 d'entre-elles seront opérationnelles au plan national. Les zones rurales et les quartiers prioritaires de la ville seront dotés en premier.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

Les maisons France Service devront proposer *a minima* les démarches relevant de ces organismes :

- Caisse d'allocations familiales ;
- Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques ;
- Caisse nationale d'Assurance maladie ;
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse ;
- Mutualité sociale agricole ;
- Pôle emploi ;
- La Poste.

Partout sur le territoire, chaque Français devra pouvoir accéder à une maison France Service à moins de 30 minutes.

Ces maisons seront ouvertes au moins cinq jours par semaine. Les plages horaires seront compatibles avec les horaires de travail des administrés.

Chaque maison devra disposer de deux personnes formées à l'accueil du public et capables d'apporter une réponse pour les démarches du quotidien.

Il existe actuellement 13 maisons de services au public dans les Alpes-de-Haute-Provence, dont 5 sont situées dans des agences postales. Retrouvez les lieux et les horaires d'accueil de ces MSAP sur le site de la préfecture : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Demarches-administratives/Maisons-de-services-au-public-dans-le-04administratives/Maisons-de-services-au-public-dans-le-04>